

Rapatriement des jihadistes français de Syrie et d'Irak : erreur sécuritaire...et diplomatique !

Environ 1 700 Français radicalisés ont rejoint les zones de conflit irako-syrienne depuis 2014. Aujourd'hui, après la défaite territoriale de Daesh au Levant, selon les autorités françaises, 450 seraient morts et entre 130 et 300 seraient déjà revenus en France.

Il resterait encore plus d'une centaine d'hommes mais aussi de femmes, incarcérés dans les geôles syriennes ou irakiennes, avec parfois des enfants nés pendant l'« Hijra » de leurs parents, en Irak ou vers « Sham » (Syrie).

Dans un premier temps, le Président et les ministres concernés, étaient très réservés et prudents devant le risque d'une telle décision, affirmant à plusieurs reprises que ces personnes devaient être jugées sur place autant que possible, quitte à être condamnées à mort (une vingtaine de cas). D'autant plus que la grande majorité des Français est farouchement opposée au retour de ces terroristes et que tous nos services de sécurité (Police, services de renseignement...) ont émis des alertes et de graves avertissements quant à ces « *Returnees* » même judiciairisés...

Or, nos dirigeants se sont finalement résignés à accepter et organiser le rapatriement (au frais des contribuables rappelons-le !) des jihadistes français condamnés en Irak et en Syrie. Ce qui est alors navrant, c'est que nos (ir)responsables ont peut-être eu peur de passer sous les fourches caudines de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Au final, ils semblent plutôt avoir cédé à la pression d'un petit microcosme agissant où se retrouvent pêle-mêle universitaires, intellectuels islamo-gauchistes, avocats et juges complaisants, bénévoles d'associations des Droits de l'Homme et chantres de l'humanisme bien-pensant et politiquement correcte... qui considèrent tous, les sociétés occidentales coupables et les malheureux terroristes « victimes de l'exclusion » !

Mais, au-delà d'être une grave erreur sécuritaire (on connaît le laxisme de notre justice : 300 ou 400 radicalisés ont déjà été libérés des prisons françaises ou sont en passe de l'être !), cette décision (hormis le cas des enfants qui est particulier), est aussi une grande faute diplomatique. Dans les relations internationales tout n'est pas qu'une question de leçons morale (à géométrie variable, cf. Syrie/Yémen) ou de calculs commerciaux à courte vue (Yémen, Arabie saoudite, Qatar). C'est également et surtout une affaire de psychologie, de message et d'image !

Car, pour ceux qui connaissent le monde arabe, cette « bienveillance » gouvernementale envers des barbares qui haïssent toujours leur pays, est très mal perçue, à la fois chez les populations comme chez les dirigeants du Sud de la Méditerranée. En effet, les mots qui reviennent le plus dans ces régions pour la définir, sont « inconscience » et « faiblesse ». Ainsi, c'est un message et une image déplorable que nous envoyons. Dans cette partie du monde, on ne respecte pas et on méprise plus que tout, ceux qui renient les notions de force et de fermeté.

Par conséquent, ce que certains milieux considèrent comme de la tolérance, de la solidarité ou de la charité universelle, est au contraire, le plus souvent perçue, par nos alliés mais surtout par nos ennemis, comme de la faiblesse. Or, outre le fait de perdre tout respect et crédibilité, en projetant une image de faiblesse, nous récoltons et récolterons encore de la violence !

Roland Lombardi,

Consultant indépendant, associé au groupe d'analyse de JFC Conseil